



Je suis **assistant en étude de mandataire ou d'administrateur judiciaires**



Je souhaite évoluer vers un autre métier chargé de recouvrement

MÉTIER

Le **chargé de recouvrement** intervient à la demande de créanciers afin qu'un débiteur s'acquitte de sa dette.

Il effectue le recouvrement, amiable ou judiciaire, de créances civiles ou commerciales.

Mais ne disposant pas d'un titre exécutoire à l'instar des huissiers de justice, il ne peut pas engager de saisie sur les biens du débiteur. À cette fin, il prend contact avec le débiteur pour obtenir le paiement de la dette.

Il recueille des explications sur les raisons du défaut de paiement.

Il tente de trouver une solution avec le débiteur pour obtenir le règlement de la dette ou un échelonnement des remboursements selon un plan de remboursement.

Il procède à la relance des débiteurs en arriéré de paiement.

En dernier recours, il engage une procédure judiciaire à l'encontre du débiteur.

Le chargé de recouvrement peut être salarié d'une entreprise de recouvrement de créances, d'un organisme de crédit, d'un agent immobilier... ou d'une entreprise.

ACCÈS AU MÉTIER

La profession est accessible avec certaines formations ou par ancienneté dans des métiers liés à la relation client et notamment à la gestion de dossiers de contentieux.

Avec de l'expérience, le chargé de recouvrement peut évoluer vers un poste de conseiller clientèle au sein d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou dans un organisme de crédit, ou encore de responsable d'équipe.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau BAC + 2 :

- BUT carrières juridiques

Niveau BAC + 3 :

- Licence professionnelle - Activités juridiques : contentieux et recouvrement

Certaines formations sont accessibles en alternance.

PARCOURS DE MOBILITÉ

L'assistant d'étude d'administrateur ou de mandataire judiciaires peut évoluer vers le métier de chargé de recouvrement car il a des compétences transférables vers ce métier.

Ses compétences en assistance à la gestion de dossiers complexes et en relation clients sont des atouts qu'il peut valoriser.

En fonction de ses activités dans l'étude, de son expérience et des attendus du poste un parcours de formation peut être nécessaire.

Celui-ci pourra s'inscrire dans le cadre de la formation continue de l'entreprise ou d'une formation en alternance si les conditions d'éligibilité sont remplies.

Sinon, après une année d'exercice dans le métier, s'il souhaite obtenir une certification en lien avec ce métier, il pourra, au regard des acquis de ses expériences, présenter un dossier de VAE sur l'une des certifications liées au métier.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'assistant en étude de mandataire ou d'administrateur judiciaires dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de chargé de recouvrement.

Activités de l' assistant en étude de mandataire ou d'administrateur judiciaires	Degré de transférabilité vers chargé de recouvrement
Assistance à la gestion des dossiers de procédures collectives	
Secrétariat administratif	
Assistance au traitement social des dossiers de procédures collectives	
Fort	
Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)	

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Utilisation de nouveaux outils informatiques (logiciels de recouvrement).
- Développement de la relation client dans la démarche de recouvrement.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'activité peut être itinérante auprès des débiteurs ou sédentaire dans les locaux de l'entreprise qui l'emploie.

Le travail peut s'effectuer sur six jours et parfois en horaires décalés le soir.

AUTRES APPELLATIONS

- Gestionnaire de recouvrement amiable et contentieux
- Conseiller en recouvrement

ALLER PLUS LOIN

- www.filaction.fr
- www.univ-lille.fr
- www.univ-lyon2.fr
- www.francecompetences.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.